



Cofinancé par
l'Union européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - FEADER Plan Stratégique Nation 2023-2027

Intervention régionale « Défense de la Forêt Contre les Incendies » N°73.06A

Année 2025

a) Descriptif succinct du projet

Cet appel à projet permet de créer, d'améliorer, de normaliser ou d'entretenir des équipements de défense contre l'incendie selon les normes définies par la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne des équipements prioritaires.

Les ouvrages concernés sont :

- des zones d'appui,
- des pistes D.F.C.I.

La pérennité des axes stratégiques s'inscrit également dans ce projet par la mise en œuvre de procédures de servitudes D.F.C.I.

L'appel à propositions concerne les travaux de la programmation DFCI 2025 :

- 360,50 hectares de maintien en conditions opérationnelles ;
- 0,14 hectares de création ;

b) Réponse du projet aux objectifs de la mesure

- Maintient et renforce la résilience de la forêt et la protection contre les incendies de forêt ;
- Diminue le risque de propagation de feux de forêts ;

c) Objectifs poursuivis

Le présent projet s'inscrit dans le cadre du **Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies du Var (PDPFCI) approuvé par arrêté du 29 décembre 2008** comme il est stipulé dans le règlement CEE n° 2158/92 du Conseil du 23 juillet 1992 relatif à la protection des forêts contre les incendies.

Le Massif des Maures est classé zone très sensible par rapport aux risques des incendies de forêt. Les incendies, par leur ampleur, leur fréquence ou leurs conséquences risquent de compromettre la sécurité publique ou de dégrader les sols et les peuplements forestiers. Le Risque Moyen Annuel (RMA) est très élevé, entre 5 et 10 fois plus fort que sur les autres massifs du département. Le délai moyen entre deux incendies est estimé entre 12 et 25 ans.

Le massif des Maures est un massif au relief très tourmenté, le taux de couverture forestière est estimé à 69% de la superficie totale (Source : données CRIGE-PACA 1999). Le cœur du Massif est constitué de vastes forêts, l'activité humaine est localisée sur la périphérie du Massif.

La principale mission du Service Forêt est l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de valorisation et protection de la forêt : gestion du PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier), complété par son dispositif de cloisonnement constitué de coupures agricoles, pastorales ou forestières.

Le territoire de la Communauté de Communes est façonné par des zones agricoles dédiées à la vigne qui servent d'ancrage agricole pour la DFCI, la persistance d'activités traditionnelles comme l'exploitation des pinèdes, l'entretien des châtaigneraies et des suberaies qui viennent en appui de la DFCI, le redéploiement du sylvopastoralisme, le tourisme « vert » et le tourisme de masse sur la frange littorale.

Résultats attendus : Tenir la périodicité d'entretien des ouvrages de D.F.C.I du PIDAF à 4 ans

Détail des sites financés au FEADER 2025

N° Ordre	ZONE D'APPUI					AIDES PUBLIQUES				
	COMMUNES	SITE	N° PISTE	SURFACE (ha)	TOTAL HT	REGION	DEPARTEMENT	EUROPE		
1	LA GARDE-FREINET	La Court Ouest	D21	29,50	47 483,20 €					
	Maîtrise d'œuvre 15%					7 074,62 €				
	N° AIDEN : R2510030				TOTAL	29,50	54 557,82 €	28 957,43 €	7 139,51 €	7 549,30 €
2	CAVALAIRE-SUR-MER/RAYOL CANADEL SUR MER	Fenouillet-Etoile	A331	0,60	1 098,55 €					
	RAYOL CANADEL SUR MER	Col Canadel	A331	4,60	7 404,16 €					
	LA MOLE/RAYOL CANADEL SUR MER	Malatra	A33 + A34	53,20	85 630,72 €					
	RAYOL CANADEL SUR MER	La Louve	A34	11,50	18 510,40 €					
	Sous-total travaux					112 643,83 €				
	Maîtrise d'œuvre 15%					16 852,01 €				
	N° AIDEN : R2510036				TOTAL	69,90	129 495,84 €	16 946,00 €	68 731,98 €	17 918,68 €
3	SAINTE-MAXIME	Lamoureux Ouest	E714	13,70	22 051,52 €					
	GRIMAUD/PLAN DE LA TOUR/STE-MAXIME	Suane Ouest - portion Col Bartole	E712	6,50	4 537,06 €					
	GRIMAUD/PLAN DE LA TOUR/STE-MAXIME	Suane Ouest	E71	30,90	38 189,42 €					
	GRIMAUD/STE-MAXIME	Suane Est	E71	21,80	23 683,75 €					
	Sous-total travaux					88 461,75 €				
Maîtrise d'œuvre 15%					12 685,53 €					
	N° AIDEN : R2510040				TOTAL	72,90	101 147,28 €	53 685,53 €	13 236,27 €	13 996,02 €
4	LA CROIX-VALMER	Gigaro Ouest	A151	7,00	11 267,20 €					
				0,14	421,11 €					
	LA CROIX-VALMER	Brouis	A152	16,00	19 315,20 €					
	RAMATUELLE	Route Bastide Blanche	A151	2,20	3 541,12 €					
	Sous-total travaux					34 544,63 €				
Maîtrise d'œuvre 15%					5 121,26 €					
	N° AIDEN : R2510043				TOTAL	25,34	39 665,89 €	21 053,30 €	5 190,73 €	5 488,68 €
5	SAINTE-MAXIME	Cabasse	F232	24,30	44 491,36 €					
	SAINTE-MAXIME	Cavalières	F23	62,50	114 432,50 €					
	SAINTE-MAXIME	Saquièdes	F234	30,60	27 380,19 €					
	Sous/total travaux					186 304,05 €				
Maîtrise d'œuvre 15%					27 810,58 €					
	N° AIDEN : R2510044				TOTAL	117,40	214 114,63 €	113 644,75 €	28 019,32 €	29 627,61 €
6	GRIMAUD	Vernades	E70	23,80	38 308,48 €					
	Maîtrise d'œuvre 15%					5 708,49 €				
	N° AIDEN : R2510045				TOTAL	23,80	44 016,97 €	23 362,70 €	5 760,12 €	6 090,75 €
7	COGOLIN/LA MOLE	Val de Perrier	B265	21,80	26 316,96 €					
	Maîtrise d'œuvre 15%					3 947,54 €				
	N° AIDEN : R2510046				TOTAL	21,80	30 264,50 €	16 035,83 €	3 953,66 €	4 180,60 €



Cofinancé par

